

Pas d'action positive sans vision positive !

Dalai Lama

Pas de violence ici !



Niveau 4



10-30



120 min



Complexité Niveau 4

Taille du groupe 10 à 30

Durée 120 minutes

Aperçu Il s'agit d'une activité de simulation au cours de laquelle les participants mettent en place une politique de prévention et de lutte contre la violence fondée sur le genre dans leur école

Objectifs

- Comprendre que la violence fondée sur le genre est une violation des droits fondamentaux
- Explorer le concept de justice réparatrice en réponse aux cas de violence fondée sur le genre
- Développer des aptitudes à la discussion et la capacité à rédiger des déclarations de politique générale

Matériels

- Cartes de rôle pour chaque groupe et fiche décrivant le concept de justice réparatrice

Préparation

- Assurez-vous d'avoir suffisamment d'espace pour que quatre groupes puissent travailler séparément.
- Préparez un tableau à feuilles mobiles ou une diapositive avec une définition de la violence fondée sur le genre. Vous pouvez utiliser la définition de la violence fondée sur le genre proposée au chapitre 1.
- Faites des copies des documents à distribuer : l'histoire et les cartes de rôle pour chaque groupe ; la fiche relative à la justice réparatrice pour trois des quatre groupes.



Instructions

- 1) Demandez aux participants ce qu'ils entendent par « violence fondée sur le genre ». Prenez note de quelques-unes des réponses proposées et, si nécessaire, présentez-leur la définition sur le tableau à feuilles mobiles ou sur une diapositive, en leur laissant le temps de poser des questions ou d'apporter des précisions. Vous trouverez la définition au chapitre 1.
- 2) Expliquez aux participants que l'activité comportera une simulation. Ils devront s'imaginer qu'ils sont membres d'une communauté scolaire dans laquelle il y a eu plusieurs cas de violence fondée sur le genre. Ils doivent d'abord écouter l'histoire, puis, en groupes, prendre des décisions sur la manière de traiter cette forme de violence à l'école. Commencez à lire l'histoire, que vous trouverez à la fin de cette activité.

Après avoir lu l'histoire, exposez aux participants la chronologie de l'activité :

- Préparation : 30 minutes (avec possibilité pour les groupes de consulter des experts après 15 minutes)
 - Réunion de la communauté scolaire : 40 minutes (à l'issue de laquelle des orientations politiques auront été élaborées)
 - Débriefing et évaluation : 50 minutes
- 3) Expliquez aux participants que les résultats du travail en petits groupes n'ont pas besoin d'être présentés sous une forme écrite finalisée. Les groupes peuvent simplement dresser une liste de points à inclure dans la politique de leur école pour lutter contre la violence fondée sur le genre.
 - 4) Répartissez les participants en quatre petits groupes et assignez-leur des rôles : élèves, enseignants (y compris la direction de l'école), parents et experts indépendants. Le groupe d'experts peut être plus restreint que les autres groupes.

Donnez à chaque groupe sa carte de rôle et un espace de travail. La fiche expliquant le concept de justice réparatrice doit être remise à tous les groupes, à l'exception du groupe des parents.

Au bout de 15 minutes, annoncez aux groupes qu'ils peuvent consulter les experts.

- 5) Après 30 minutes de travail en groupe, regroupez les participants en plénière et commencez la réunion. La réunion devrait être dirigée par les experts et devrait comprendre :
 - une allocution de bienvenue, soulignant l'objectif de la réunion ;
 - de brèves présentations, par chacun des autres groupes (élèves, enseignants et parents) : 3 minutes chacune ;
 - une séance de questions et réponses : 10 minutes ;
 - un débat ouvert : 15 minutes (facultatif) ;

- une discussion et la finalisation des lignes directrices : ce que devraient contenir les lignes directrices (dressez la liste de tous les éléments sur le tableau à feuilles mobiles) ;
 - la clôture de la réunion.
- 6) Aidez les participants à sortir de leur rôle. Pour ce faire, vous pouvez leur demander de se lever les yeux fermés et leur dire qu'ils quittent l'école et reviendront pour le stage de formation. Passez au débriefing et à l'évaluation, en utilisant certaines des questions ci-dessous.

Débriefing et évaluation

L'activité ayant pu générer beaucoup d'émotions chez certains participants, commencez par les inviter à partager leurs émotions, puis continuez avec les questions plus détaillées sur ce qu'ils ont appris et ce qui peut être fait en cas de violence. Utilisez quelques-unes des questions d'orientation suivantes :

- Comment vous êtes-vous sentis pendant l'activité ? Ces émotions ont-elles évolué au cours de l'activité ?
- Quelle a été la partie la plus difficile de l'activité ? Pourquoi ? Quelles difficultés avez-vous rencontrées lors de la phase de préparation, puis pendant la réunion ?
- Votre école ou votre organisation/club de jeunes sont-ils concernés par la violence fondée sur le genre ? Comment est-elle gérée en temps normal ?
- Comment la violence fondée sur le genre affecte-t-elle les personnes directement concernées ? Comment affecte-t-elle l'ensemble d'une communauté scolaire ou d'une organisation de jeunesse ?
- Avez-vous déjà entendu parler du concept de justice réparatrice ? Pensez-vous que cela puisse être utile pour traiter certains cas de violence fondée sur le genre ? Expliquez votre réponse.
- Pensez-vous qu'il soit judicieux d'introduire des politiques sur la violence fondée sur le genre ou la violence en général dans les lieux qui accueillent les jeunes (établissements d'enseignement, clubs de jeunes, etc.) ? Que devraient englober ces politiques ? Votre école ou votre organisation est-elle dotée d'une telle politique ?
- Comment la violence fondée sur le genre affecte-t-elle l'égalité entre les femmes et les hommes ? Quels sont les droits humains susceptibles d'être violés dans les cas de violence fondée sur le genre ?
- Avons-nous la responsabilité personnelle de traiter cette forme de violence ? De quel ordre est cette responsabilité ?

Conseils pour l'animation

L'activité peut être difficile pour certains groupes, en particulier ceux qui ne



Pas de violence ici !

sont pas familiarisés avec le type de document à élaborer. À titre d'exemple, vous pourriez commencer par demander aux participants s'ils connaissent le règlement de leur école.

Le cas décrit dans l'activité se déroule dans une école, mais vous pouvez l'adapter au contexte d'un club de jeunes ou d'une organisation.

La simulation peut provoquer des différends, voire des conflits. Expliquez aux « experts » que vous êtes là pour les soutenir : si des conflits surviennent au cours des discussions, soyez prêt à intervenir pour les aider à les résoudre.



Suggestions de suivi

L'exploitation de cette activité peut vous permettre d'initier les participants aux instruments de défense des droits humains, tels que la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence envers les femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul), la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (Convention de Lanzarote) ou encore la Recommandation CM/Rec (2010)5 du Comité des Ministres aux États membres sur les mesures à prendre contre la discrimination basée sur l'orientation sexuelle et l'identité sexuelle. Vous trouverez des informations sur tous ces documents au chapitre 1 ; des versions abrégées sont disponibles dans les annexes.

Si vous pensez que le thème de la sécurité des personnes LGBT+ est une question importante à explorer plus avant, essayez l'activité « Espaces et lieux ».



Idées d'action

Si les participants estiment que leur groupe ou institution - par exemple, leur école ou leur club/organisation de jeunesse - devrait se doter d'une politique sur la violence fondée sur le genre, vous pouvez travailler avec eux à l'élaboration d'une proposition sur la manière d'assurer son adoption. Les participants pourraient commencer par élaborer un plan de cours sur la violence fondée sur le genre et organiser un atelier de sensibilisation avec leurs pairs.



L'histoire

Vous êtes membres d'une communauté scolaire. Plusieurs cas de violence fondée sur le genre se sont produits ces dernières semaines, et notamment des commentaires sexistes publiés sur la page Facebook de l'école, des blagues sur un(e) élève qui s'identifie comme transgenre et une fille qui a été battue par son petit ami. Pour vous, cette forme de violence n'a pas sa place dans votre école. Aussi, en réponse à plusieurs élèves qui exigent une politique de lutte contre la violence fondée sur le genre, la direction de l'école a décidé de faire le nécessaire. Pour commencer, vous travaillerez en groupes séparés :

- les élèves désignés par la communauté scolaire ; a
- les enseignants, y compris la direction de l'école ;
- les parents.

Un groupe d'experts indépendants vous assistera dans l'élaboration d'une telle politique. La tâche de chaque groupe sera d'élaborer une brève déclaration (en trois à cinq points) décrivant les éléments les plus importants à inclure dans une politique de lutte contre la violence fondée sur le genre. Chaque groupe devrait également rédiger un court paragraphe (ou une énumération point par point) sur la façon dont les cas de violence fondée sur le genre devraient être traités. Vous aurez environ 30 minutes pour ce faire, et au bout de 15 minutes, vous aurez la possibilité de consulter des « experts indépendants ». Les experts inviteront chaque groupe à une réunion, et chaque groupe disposera ensuite de trois minutes pour présenter les résultats de ses travaux et discuter de ses recommandations avec les experts.

Carte de rôle : les parents

Vous formez un groupe de parents d'élèves dans une école où il y a eu des cas de violence fondée sur le genre. L'école a décidé d'élaborer une politique contre cette violence, et vous êtes en faveur d'une telle démarche.

Les priorités de votre groupe

- La sécurité de vos enfants est de la plus haute importance.
- L'école devrait accorder une plus grande attention au respect des valeurs civiques et familiales chez les élèves.
- Vous aimeriez avoir plus d'influence sur l'enseignement des sujets dits « controversés », tels que la question des personnes LGBT.

Préparez une courte déclaration (en trois à cinq points) présentant ce que vous défendez et les éléments les plus importants à inclure dans la politique contre la violence fondée sur le genre. Rédigez ensuite un court paragraphe (ou une énumération point par point) sur la manière de traiter les cas de violence fondée sur le genre.

Vous disposerez d'une trentaine de minutes pour cette tâche. À mi-parcours, au bout de 15 minutes, vous aurez la possibilité de consulter des experts. Vous pourrez en profiter pour préciser les points que vous souhaitez soulever lors de la réunion de l'école. Lors de la réunion, votre groupe aura trois minutes pour présenter vos idées puis en discuter avec les autres. La réunion sera facilitée par le groupe d'experts indépendants, qui aidera à finaliser la politique.

Ordre du jour de la réunion

- Discours de bienvenue et objectifs de la réunion
- Brèves présentations de chaque groupe (élèves, enseignants et parents) : 3 minutes chacune
- Séance de questions et réponses : environ 10 minutes
- Débat ouvert : 15 minutes (facultatif)
- Accord sur les lignes directrices du document de politique : ce qui devrait être inclus (énumérer tous les éléments sur le tableau de papier)
- Clôture de la réunion



L'histoire

Vous êtes membres d'une communauté scolaire. Plusieurs cas de violence fondée sur le genre se sont produits ces dernières semaines, et notamment des commentaires sexistes publiés sur la page Facebook de l'école, des blagues sur un(e) élève qui s'identifie comme transgenre et une fille qui a été battue par son petit ami. Pour vous, cette forme de violence n'a pas sa place dans votre école. Aussi, en réponse à plusieurs élèves qui exigent une politique de lutte contre la violence fondée sur le genre, la direction de l'école a décidé de faire le nécessaire. Pour commencer, vous travaillerez en groupes séparés :

- les élèves désignés par la communauté scolaire ;
- les enseignants, y compris la direction de l'école ;
- les parents.

Un groupe d'experts indépendants vous assistera dans l'élaboration d'une telle politique. La tâche de chaque groupe sera d'élaborer une brève déclaration (en trois à cinq points) décrivant les éléments les plus importants à inclure dans une politique de lutte contre la violence fondée sur le genre. Chaque groupe devrait également rédiger un court paragraphe (ou une énumération point par point) sur la façon dont les cas de violence fondée sur le genre devraient être traités. Vous aurez environ 30 minutes pour ce faire, et au bout de 15 minutes, vous aurez la possibilité de consulter des « experts indépendants ». Les experts inviteront chaque groupe à une réunion, et chaque groupe disposera ensuite de trois minutes pour présenter les résultats de ses travaux et discuter de ses recommandations avec les experts.

Carte de rôle : les représentants d'élèves

Vous formez un groupe d'élèves désignés par la communauté scolaire afin de participer à l'élaboration d'une politique contre la violence fondée sur le genre pour votre établissement.

Les priorités de votre groupe

- Vous êtes pour la pleine expression du genre : chacun a le droit d'être qui il veut, et cette décision doit être pleinement respectée.
- Les personnes LGBT+ devraient être protégées et il faudrait prévoir des installations pour les personnes transgenres, y compris des toilettes « non genrées ».
- Les valeurs que vous souhaitez promouvoir sont : la non-violence, la non-discrimination, la tolérance et l'égalité.
- Vous voulez vous assurer que chacun se sent en sécurité à l'école, peu importe son identité de genre ou son orientation sexuelle.

Préparez une courte déclaration (en trois à cinq points) présentant ce que vous défendez et les éléments les plus importants à inclure dans le projet finalisé de politique contre la violence fondée sur le genre.

Rédigez ensuite un court paragraphe (ou une énumération point par point) sur la manière de traiter les cas de violence fondée sur le genre. Vous êtes en faveur de la justice réparatrice. Vous pouvez lire à ce sujet le document afférent.

Vous disposerez d'une trentaine de minutes pour cette tâche. À mi-parcours, au bout de 15 minutes, vous aurez la possibilité de consulter des experts. Vous pourrez en profiter pour préciser les points que vous souhaitez soulever lors de la réunion de l'école.

Lors de la réunion, votre groupe aura trois minutes pour présenter vos idées puis en discuter avec les autres. La réunion sera facilitée par le groupe d'experts indépendants, qui aidera à finaliser la politique.



Ordre du jour de la réunion

- Discours de bienvenue et objectifs de la réunion
- Brèves présentations de chaque groupe (élèves, enseignants et parents) : 3 minutes chacune
- Séance de questions et réponses : environ 10 minutes
- Débat ouvert : 15 minutes (facultatif)
- Accord sur les lignes directrices du document de politique : ce qui devrait être inclus (énumérer tous les éléments sur le tableau de papier)
- Clôture de la réunion

La justice réparatrice

La justice réparatrice peut être utilisée dans toute situation où du tort est causé aux individus, aux relations ou à la collectivité.

Le concept repose sur trois idées :

- la réparation : la violence cause du tort, et la justice réparatrice exige que le tort soit réparé ;
- la rencontre : la meilleure façon de déterminer comment réparer le préjudice est de faire en sorte que les parties décident ensemble ; et
- la transformation : la réparation peut entraîner des changements fondamentaux au niveau des personnes, des relations et des communautés.

La justice réparatrice est un moyen de traiter les cas de troubles ou de violences en s'attaquant non seulement à l'acte répréhensible, mais aussi aux dommages causés. Elle repose sur le principe selon lequel le meilleur moyen d'y parvenir est que toutes les personnes concernées se réunissent et discutent du problème afin de proposer des solutions. Lors de telles réunions :

- toutes les parties sont mises à contribution (victimes, auteurs et autres personnes touchées). La réunion doit être animée par une personne extérieure impartiale ;
- la réparation des dommages causés est un élément important de toute résolution ;
- la résolution doit faire l'objet d'un accord entre toutes les parties lors de la réunion.

Dans la pratique, un tel processus peut ressembler à ceci :

Un groupe de médiateurs est désigné par la communauté scolaire pour encadrer une réunion à laquelle la victime et son agresseur assistent. Chaque partie expose ce qui s'est passé et comment elle comprend la situation. La victime peut suggérer comment, selon elle, la justice peut être rétablie, ce qui peut impliquer de demander à l'auteur de l'infraction de réparer la situation. Une telle proposition peut aussi venir du groupe des médiateurs, mais la victime doit être d'accord. L'auteur doit alors accepter les mesures proposées pour réparer le préjudice. Le processus de rétablissement de la justice est supervisé par les médiateurs ou des personnes nommées par ces derniers.

La justice réparatrice ne peut pas être utilisée dans tous les cas de violence fondée sur le genre. De nombreuses formes de cette violence constituent un délit et doivent être signalées immédiatement aux autorités chargées de l'application des lois, qui doivent engager des poursuites judiciaires (susceptibles de déboucher sur des mesures de réparation).

Activité basée sur : <http://restorativejustice.org/restorative-justice/about-restorative-justice/tutorial-intro-to-restorative-justice/lesson-1-what-is-restorative-justice/#sthash.wd1Bsy9t.dpbs>



L'histoire

Vous êtes membres d'une communauté scolaire. Plusieurs cas de violence fondée sur le genre se sont produits ces dernières semaines, et notamment des commentaires sexistes publiés sur la page Facebook de l'école, des blagues sur un(e) élève qui s'identifie comme transgenre et une fille qui a été battue par son petit ami. Pour vous, cette forme de violence n'a pas sa place dans votre école. Aussi, en réponse à plusieurs élèves qui exigent une politique de lutte contre la violence fondée sur le genre, la direction de l'école a décidé de faire le nécessaire. Pour commencer, vous travaillerez en groupes séparés :

- les élèves désignés par la communauté scolaire ;
- les enseignants, y compris la direction de l'école ;
- les parents.

Un groupe d'experts indépendants vous assistera dans l'élaboration d'une telle politique. La tâche de chaque groupe sera d'élaborer une brève déclaration (en trois à cinq points) décrivant les éléments les plus importants à inclure dans une politique de lutte contre la violence fondée sur le genre. Chaque groupe devrait également rédiger un court paragraphe (ou une énumération point par point) sur la façon dont les cas de violence fondée sur le genre devraient être traités. Vous aurez environ 30 minutes pour ce faire, et au bout de 15 minutes, vous aurez la possibilité de consulter des « experts indépendants ». Les experts inviteront chaque groupe à une réunion, et chaque groupe disposera ensuite de trois minutes pour présenter les résultats de ses travaux et discuter de ses recommandations avec les experts.

Carte de rôle : les enseignants (y compris la direction de l'école)

Vous formez un groupe d'enseignants et de représentants de la direction de l'école sélectionnés par la communauté scolaire afin d'élaborer une politique contre la violence fondée sur le genre pour votre établissement.

Les priorités de votre groupe

- La sécurité des élèves est de la plus haute importance pour vous. L'école doit être exempte de violence et les élèves doivent avoir le sentiment d'être correctement protégés, notamment en sachant que des mesures seront prises en cas de violence fondée sur le genre.
- L'école doit faire plus d'efforts dans la prévention de la violence fondée sur le genre.
- Les valeurs que vous souhaitez promouvoir sont : la non-violence, la non-discrimination, la tolérance et l'égalité.

Préparez une courte déclaration (en trois à cinq points) présentant ce que vous défendez et les éléments les plus importants à inclure dans la politique contre la violence fondée sur le genre.

Rédigez ensuite un court paragraphe (ou une énumération point par point) sur la manière dont les cas de violence fondée sur le genre doivent être traités. Vous connaissez le concept de justice réparatrice, mais vous n'êtes pas sûrs qu'il s'agisse d'une réponse appropriée face à cette forme de violence. Il vous faut envisager d'autres idées pour faire face aux incidents de violence fondée sur le genre à l'école.

Vous disposerez d'une trentaine de minutes pour cette tâche. À mi-parcours, au bout de 15 minutes, vous aurez la possibilité de consulter des experts. Vous pourrez en profiter pour préciser les points que vous souhaitez soulever lors de la réunion de l'école.

Lors de la réunion, votre groupe aura trois minutes pour présenter vos idées puis en discuter avec les autres. La réunion sera facilitée par le groupe d'experts indépendants, qui aidera à finaliser la politique.



Ordre du jour de la réunion

- Discours de bienvenue et objectifs de la réunion
- Brèves présentations de chaque groupe (élèves, enseignants et parents) : 3 minutes chacune
- Séance de questions et réponses : environ 10 minutes
- Débat ouvert : 15 minutes (facultatif)
- Accord sur les lignes directrices du document de politique : ce qui devrait être inclus (énumérer tous les éléments sur le tableau de papier)
- Clôture de la réunion

La justice réparatrice

La justice réparatrice peut être utilisée dans toute situation où du tort est causé aux individus, aux relations ou à la collectivité.

Le concept repose sur trois idées :

- la réparation : la violence cause du tort, et la justice réparatrice exige que le tort soit réparé ;
- la rencontre : la meilleure façon de déterminer comment réparer le préjudice est de faire en sorte que les parties décident ensemble ; et
- la transformation : la réparation peut entraîner des changements fondamentaux au niveau des personnes, des relations et des communautés.

La justice réparatrice est un moyen de traiter les cas de troubles ou de violences en s'attaquant non seulement à l'acte répréhensible, mais aussi aux dommages causés. Elle repose sur le principe selon lequel le meilleur moyen d'y parvenir est que toutes les personnes concernées se réunissent et discutent du problème afin de proposer des solutions. Lors de telles réunions :

- toutes les parties sont mises à contribution (victimes, auteurs et autres personnes touchées). La réunion doit être animée par une personne extérieure impartiale ;
- la réparation des dommages causés est un élément important de toute résolution ;
- la résolution doit faire l'objet d'un accord entre toutes les parties lors de la réunion.

Dans la pratique, un tel processus peut ressembler à ceci :

Un groupe de médiateurs est désigné par la communauté scolaire pour encadrer une réunion à laquelle la victime et son agresseur assistent. Chaque partie expose ce qui s'est passé et comment elle comprend la situation. La victime peut suggérer comment, selon elle, la justice peut être rétablie, ce qui peut impliquer de demander à l'auteur de l'infraction de réparer la situation. Une telle proposition peut aussi venir du groupe des médiateurs, mais la victime doit être d'accord. L'auteur doit alors accepter les mesures proposées pour réparer le préjudice. Le processus de rétablissement de la justice est supervisé par les médiateurs ou des personnes nommées par ces derniers.

La justice réparatrice ne peut pas être utilisée dans tous les cas de violence fondée sur le genre. De nombreuses formes de cette violence constituent un délit et doivent être signalées immédiatement aux autorités chargées de l'application des lois, qui doivent engager des poursuites judiciaires (susceptibles de déboucher sur des mesures de réparation).

Activité basée sur: <http://restorativejustice.org/restorative-justice/about-restorative-justice/tutorial-intro-to-restorative-justice/lesson-1-what-is-restorative-justice/#sthash.wd1Bsy9t.dpbs>



L'histoire

Vous êtes membres d'une communauté scolaire. Plusieurs cas de violence fondée sur le genre se sont produits ces dernières semaines, et notamment des commentaires sexistes publiés sur la page Facebook de l'école, des blagues sur un(e) élève qui s'identifie comme transgenre et une fille qui a été battue par son petit ami. Pour vous, cette forme de violence n'a pas sa place dans votre école. Aussi, en réponse à plusieurs élèves qui exigent une politique de lutte contre la violence fondée sur le genre, la direction de l'école a décidé de faire le nécessaire. Pour commencer, vous travaillerez en groupes séparés :

- les élèves désignés par la communauté scolaire ; a
- les enseignants, y compris la direction de l'école ;
- les parents.

Un groupe d'experts indépendants vous assistera dans l'élaboration d'une telle politique. La tâche de chaque groupe sera d'élaborer une brève déclaration (en trois à cinq points) décrivant les éléments les plus importants à inclure dans une politique de lutte contre la violence fondée sur le genre. Chaque groupe devrait également rédiger un court paragraphe (ou une énumération point par point) sur la façon dont les cas de violence fondée sur le genre devraient être traités. Vous aurez environ 30 minutes pour ce faire, et au bout de 15 minutes, vous aurez la possibilité de consulter des « experts indépendants ». Les experts inviteront chaque groupe à une réunion, et chaque groupe disposera ensuite de trois minutes pour présenter les résultats de ses travaux et discuter de ses recommandations avec les experts.

Cartes de rôle : les experts

Vous êtes le groupe d'experts qui a été invité à aider l'école à élaborer une politique contre la violence fondée sur le genre. Votre tâche consiste à aider les élèves, les enseignants et les parents à élaborer la déclaration de politique générale en faisant en sorte qu'elle soit aussi inclusive que possible.

Vous devrez vous assurer que la politique prévoit :

- des mesures visant à assurer la sécurité de tous les élèves, y compris les personnes LGBTQ+ ;
- la promotion de valeurs telles que : la non-violence, la non-discrimination, la tolérance et l'égalité ;
- l'éducation sur la violence fondée sur le genre (prévention) ;
- les mesures à prendre en cas de violence fondée sur le genre (vous êtes en faveur de la justice réparatrice. Vous pouvez lire à ce sujet le document afférent).

Vous aurez environ 15 minutes pour discuter de la façon dont vous allez soutenir les groupes. Passé ce délai, les groupes peuvent vous solliciter et vous demander conseil.

À l'issue de la phase de préparation, vous faciliterez la réunion avec les enseignants, les élèves et les parents, qui devrait déboucher sur les lignes directrices finales de la déclaration de politique générale, y compris les mesures à prendre en cas de violence fondée sur le genre. Vous n'aurez pas à finaliser le document pendant la réunion.



Ordre du jour de la réunion

- Discours de bienvenue et objectifs de la réunion
- Brèves présentations de chaque groupe (élèves, enseignants et parents) : 3 minutes chacune
- Séance de questions et réponses : environ 10 minutes
- Débat ouvert : 15 minutes (facultatif)
- Accord sur les lignes directrices du document de politique : ce qui devrait être inclus (énumérer tous les éléments sur le tableau de papier)
- Clôture de la réunion

La justice réparatrice

La justice réparatrice peut être utilisée dans toute situation où du tort est causé aux individus, aux relations ou à la collectivité.

Le concept repose sur trois idées :

- la réparation : la violence cause du tort, et la justice réparatrice exige que le tort soit réparé ;
- la rencontre : la meilleure façon de déterminer comment réparer le préjudice est de faire en sorte que les parties décident ensemble ; et
- la transformation : la réparation peut entraîner des changements fondamentaux au niveau des personnes, des relations et des communautés.

La justice réparatrice est un moyen de traiter les cas de troubles ou de violences en s'attaquant non seulement à l'acte répréhensible, mais aussi aux dommages causés. Elle repose sur le principe selon lequel le meilleur moyen d'y parvenir est que toutes les personnes concernées se réunissent et discutent du problème afin de proposer des solutions. Lors de telles réunions :

- toutes les parties sont mises à contribution (victimes, auteurs et autres personnes touchées). La réunion doit être animée par une personne extérieure impartiale ;
- la réparation des dommages causés est un élément important de toute résolution ;
- la résolution doit faire l'objet d'un accord entre toutes les parties lors de la réunion.

Dans la pratique, un tel processus peut ressembler à ceci :

Un groupe de médiateurs est désigné par la communauté scolaire pour encadrer une réunion à laquelle la victime et son agresseur assistent. Chaque partie expose ce qui s'est passé et comment elle comprend la situation. La victime peut suggérer comment, selon elle, la justice peut être rétablie, ce qui peut impliquer de demander à l'auteur de l'infraction de réparer la situation. Une telle proposition peut aussi venir du groupe des médiateurs, mais la victime doit être d'accord. L'auteur doit alors accepter les mesures proposées pour réparer le préjudice. Le processus de rétablissement de la justice est supervisé par les médiateurs ou des personnes nommées par ces derniers.

La justice réparatrice ne peut pas être utilisée dans tous les cas de violence fondée sur le genre. De nombreuses formes de cette violence constituent un délit et doivent être signalées immédiatement aux autorités chargées de l'application des lois, qui doivent engager des poursuites judiciaires (susceptibles de déboucher sur des mesures de réparation).

Activité basée sur: <http://restorativejustice.org/restorative-justice/about-restorative-justice/tutorial-intro-to-restorative-justice/lesson-1-what-is-restorative-justice/#sthash.wd1Bsy9t.dpbs>